



ODJ – SÉANCE EXTRAORDINAIRE 22 SEPTEMBRE 2026 – 19H30	But	Responsable
1 Mot de bienvenue		
2 Signification de l'avis de convocation		
3 Lecture et adoption de l'ordre du jour	Résolution	Cynthia Tardif
4 Aménagement	Résolution	Nathalie Audet
4.1 Schéma d'aménagement et de développement (SAD) - Adoption	Résolution	Nathalie Audet
5 Avis de motion - Règlement 378-2026 - Gestion contractuelle	Résolution	Alain Coudé
6 Club de motoneigistes Lac-Saint-Jean - Demande de financement	Résolution	Cynthia Tardif
7 Période de questions pour les citoyens		
8 Levée de la séance	Résolution	

Cynthia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière